

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 24/01/2024

Le vingt-quatre janvier deux mil vingt-quatre, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SMAGE) des Deux Morin s'est réuni à la salle ronde Henri Forgeard à la Ferté Gaucher (77320) sous la présidence de M. DE VESTELE Philippe.

Date de convocation : 04/01/2024

Début de réunion : 18h10

Nombre de délégués titulaires en exercice : 38 – Quorum : 20

Présents : 20 - Votants : 20

EPCI	Titulaire Suppléant	Compétence		Nom	Présents	Représentés	Absents
Délégué au SMAGE des Deux Morin							
CA coulommiers Pays de Brie	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MARCILLY Fabrice			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. FOURNIER Pascal			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. THOMAS Cédric			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme TMOIN-HADEY Marie Noëlle	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VAUDESCAL Jean-Louis			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MUSART Jean-Luc	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. SAGNES Jean-Michel	X		
CA Pays de Meaux	Titulaire	GEMAPI		M. SARAZIN Régis			Excusé
	Titulaire	GEMAPI		M. ATTALI Didier			X
CA Val d'Europe Agglomération	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VERDELET Fernand	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. CAIUS Charles			X
	Suppléante	SAGE	GEMAPI	Mme FAYAT Sylvie			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. SETHIAN Eddy	X		
CC des Deux Morin	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DE VESTELE Philippe	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. MOREL Frédéric			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	Mme LAFOND Marguerite	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ROUSSEAU Michael	X		
	Titulaire	SAGE		Mme RAIMBOURG Claude	X		
CC du Provinois	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. HANNETON Alain	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. BOULLOT Alain			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. M. MAZZUCHELLI Olivier			X
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. ARTHUR Olivier			X
CC Val Briard	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. CUYPERS Marc			X
CC Brie Champenoise	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DHUICQ Etienne			Excusé
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. VIE Patrick	X		
	Titulaire	SAGE		M. GARCIA Juan	X		
	Titulaire	SAGE		M. COSTELET Guillaume			Excusé
CC Sézanne Sud- Ouest Marnais	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. LIEGEOIS Michel	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. DEGOIS Guy	X		
	Titulaire	SAGE	GEMAPI	M. LAHAYE José	X		
	Titulaire	SAGE		M. THUILLIER Jean-François	X		
CC Paysages de Champagnes	Titulaire	SAGE		M. LOMBARD Maurice	X		
	Titulaire	SAGE		M. MOUSSY Jean-François	X		
CA Epernay	Titulaire	SAGE		M. LHEUREUX Christian			X
	Titulaire	SAGE		M. DENIS Max	X		
CC Sud Marnais	Titulaire	SAGE		M. GONCALVES Alain			X
CC Canton de Charly sur Marne	Suppléant	SAGE		M. BOURGEOIS Pierre	X		
CA Région de Château Thierry	Titulaire	SAGE		M. MOROY Alain			X
Equipe du SMAGE des Deux Morin							
Mme BLOT Hélène			Mme CHABANE Stéphanie			Mme WEISS Wendy	

Secrétaire de séance : M. ROUSSEAU Michael

M. DE VESTELE remercie les membres du comité d'être présents à cette réunion.

La condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT est remplie la séance est ouverte.

Ordre du jour

0. Approbation du procès-verbal du 29/11/2023,
1. Vote du ¼ des dépenses d'Investissement, délibération n°2024-01
2. Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 et Débat d'orientation Budgétaire 2024 : délibération n°2024-02,
3. Renouvellement de la convention unique 2024 du CDG 77 : délibération n°2024-03,
4. Points divers.

0. Approbation des procès-verbaux du 29/11/2023

Le procès-verbal du 29/11/2023 a été envoyé aux délégués par e-mail préalablement à la réunion, ils sont mis au vote.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 20 POUR.

Le procès-verbal du 29/11/2023 a été validé.

1. Vote du ¼ de l'investissement : délibération n°2024-01

Afin de permettre la liquidation des factures d'investissement avant l'adoption du budget 2024, il est proposé de prendre une délibération sur le vote du ¼ de l'investissement :

CHAPITRE	ARTICLE	CHAPITRE_LIB	ARTICLE_LIB	BUDGET	MONTANT DISPONIBLE
20.	2051.	Immobilisations incorporelles	Concessions et droits similaires	5 000,00	1 250,00
21.	2181.	Immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 000,00	1 250,00
21.	2182.	Immobilisations corporelles	Matériel de transport	33 276,93	8 319,23
21.	2183.	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et matériel informatique	7 000,00	1 750,00
21.	2184.	Immobilisations corporelles	Mobilier	6 000,00	1 500,00
21.	2188.	Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	6 000,00	1 500,00
45.	458101.	Opérations pour compte de tiers	travaux vélorail	27 000,00	6 750,00
45.	45810121.	Opérations pour compte de tiers	MOE Projet restauration milieux aquatique 6 ouvrages Amont GM	39 288,00	9 822,00
45.	458102.	Opérations pour compte de tiers	projet ruissellement : chemin des roches, ru fosse aux coqs, vaudessard, mesnil	70 640,00	17 660,00
45.	458103.	Opérations pour compte de tiers	projet restauration des sites pilotes zones humides	296 800,00	74 200,00
45.	458104.	Opérations pour compte de tiers	étude de délimitation et état ZH	56 000,00	14 000,00
45.	458105.	Opérations pour compte de tiers	Travaux restauration milieux aquat. ouvrages amont GM	316 800,00	79 200,00
45.	458106.	Opérations pour compte de tiers	Projet restauration milieux aquatiques 2021	590 198,40	147 549,60
45.	458107.	Opérations pour compte de tiers	Projet de renaturation du GM LFG	64 000,00	16 000,00
45.	458108.	Opérations pour compte de tiers	Projet restauration milieux aquatique Vannetin au Bois Fourneaux	36 000,00	9 000,00
45.	458109.	Opérations pour compte de tiers	Projet de restauration de la tête de bassin du Vannetin	50 000,00	12 500,00
				1 609 003,33	402 250,83

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 20 POUR.

Le vote du ¼ de l'investissement est accepté à l'unanimité.

2. Rapport d'orientation budgétaire 2023 – Débat d'orientation budgétaire 2024 ,

Le rapport budgétaire est un bilan de la situation financière du syndicat qui dresse les dépenses réalisées et les recettes perçues par rapport au budget prévisionnel de l'année écoulé. Vous trouverez ci-dessous le rapport pour l'année 2023.

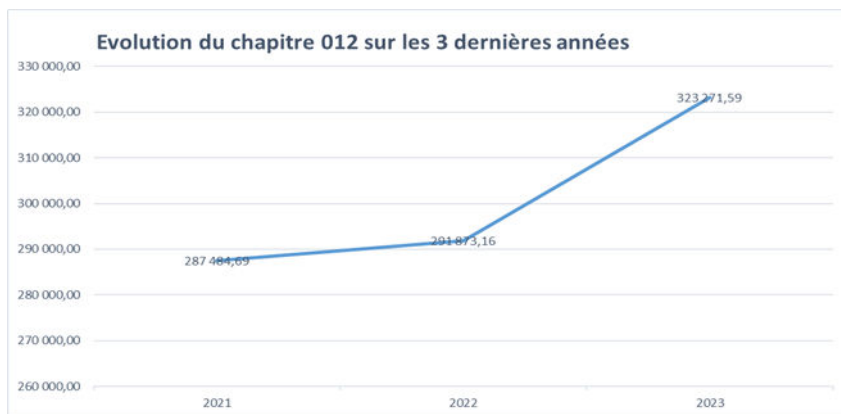
❖ RAPPORT BUDGETAIRE 2023

Pour 2023, l'effectif du personnel au SMAGE 2 Morin se compose comme suit :

Tableau des effectifs du SMAGE des Deux Morin en 2023			
Nom/Prénom	Poste	Temps de travail	Statuts
Mme BLOT Hélène	Responsable des services / Animatrice SAGE 2 Morin	Temps complet	Fonctionnaire
M. BOGACZYK Jonas	Technicien milieux aquatiques et zones humides	Temps complet	Contractuel
M. BOURLONNE Eric	Agent technique	Temps incomplet	Mis à disposition contre indemnités
Mme CHABANE Stéphanie	Gestionnaire comptable	Temps complet	Fonctionnaire
M. DELCOURT Nils	Technicien de rivière	Temps incomplet	Contrat de professionnalisation (05/09/2022 au 31/08/2023)
M. DELCOURT Nils	Technicien de rivière	Temps complet	Contractuel à compter du 01/09/2023
M. MULEAU Alexy	Chargé de mission risque inondation	Temps complet	Contractuel à compter du 13/03/2023
M. LOCHON Maxime	Animateur milieux aquatiques et ruissellement (mutualisé sur le SMAGE et le SMBAPM)	Temps complet	Contractuel
Mme WEISS Wendy	Responsable du pôle GEMA – Animatrice du CTEC du Grand Morin	Temps complet	Contractuelle

❖ **Rappel des dépenses du chapitre 012 sur les 3 dernières années :**

	Budget	Réalisations
2021	350 665.00€	287 484.69€
2022	340 774.00€	291 873.16€
2023	383 867.11€	323 271.59€

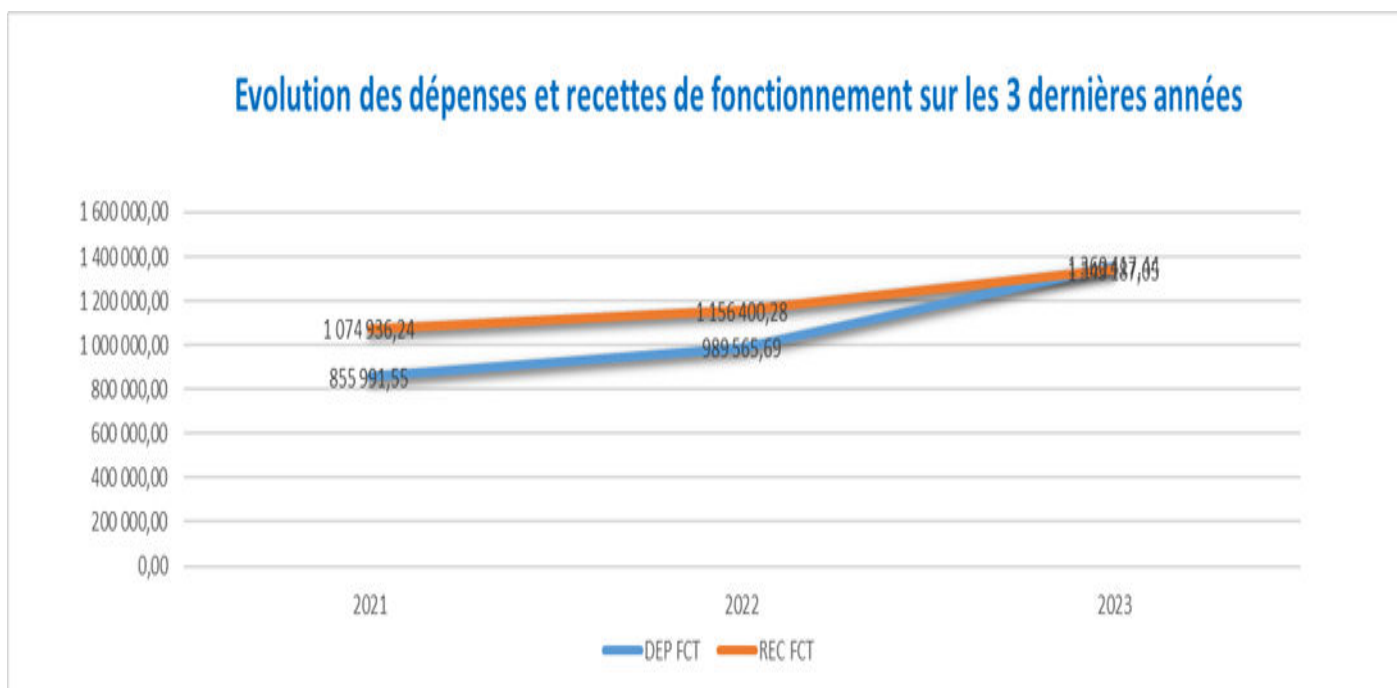


En 2023, les dépenses pour le chapitre 012 ont augmentés pour les motifs suivants :

- L'arrivée de M MULEAU Alexy en remplacement de M FEKIH parti en aout 2022 sur le poste de chargé de mission risques inondations.
- Le remplacement sur le poste de Technicien de rivière pris au 01/09/2023 à temps plein par M DELCOURT Nils.
- La création du poste de ruissellement à temps partiel (0,5 ETP) occupé dès le 01/01/2023 par M LOCHON Maxime.

❖ **Rappel des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les 3 dernières années :**

	Dépenses fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2021	855 991,55€	1 074 936,24€	32 216,49€	51 565,80€
2022	989 565,69€	1 156 552,75€	191 509,57€	77 517,93€
2023	1 360 417,44€	1 343 187,05€	237 102,40€	204 329,29€

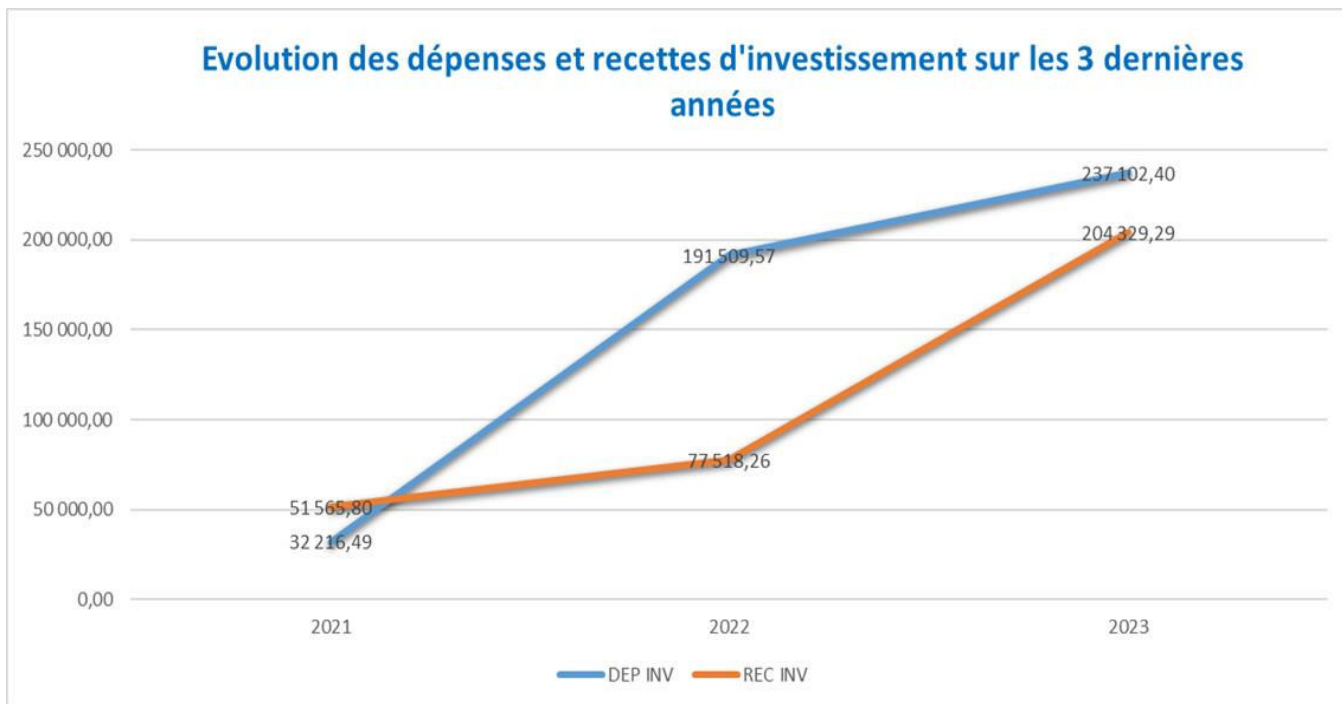


En 2023, l'augmentation des dépenses de fonctionnement, s'explique par la réalisation d'opération de travaux d'entretien des cours d'eau et de désemlacement récurrents qui s'imputent en dépenses de fonctionnement.

Pour les recettes de fonctionnement, concernent la participation des EPCI. Pour rappel en 2023 :

- pour la compétence GEMAPI le montant est de 750 000€ ;
- pour la compétence SAGE le montant est de 200 000€.

Le reste des recettes correspondent essentiellement aux subventions versés par les différents financeurs (Agence de l'Eau Seine Normandie, Département de la Seine et Marne, Région Grand Est, Fond Barnier, etc.). Le syndicat a également perçue des recettes sur le FCTVA pour le fonctionnement et l'investissement.



Pour l'investissement en 2023, les dépenses du syndicat concerne les opération de travaux et les études engagées. Pour rappel, la part dépenses réalisé en dépenses d'investissement est financé en recette d'investissement par les subventions. Le reste à charge des projets est imputé en dépenses de fonctionnement.

Tableau récapitulatif des cotisations de 2023 : compétence SAGE et GEMAPI

Montant des cotisations SMAGE 2 Morin 2023	200 000,00	750 000,00			
	SAGE	Cotisations	GEMAPI	Cotisation	
CA Coulommiers Pays de Brie	38,29%	76 580 €	50,23%	376 696 €	453 276 €
CA de la Région de Château-Thierry	0,83%	1 660 €	0,00%	0 €	1 660 €
CA du Pays de Meaux	0,00%	0 €	3,17%	23 785 €	23 785 €
CA Epernay, Côteaux et Plaine de Champagne	2,66%	5 320 €	0,00%	0 €	5 320 €
CA Val d'Europe Agglomération	11,28%	22 560 €	18,36%	137 684 €	160 244 €
CC de la Brie Champenoise	6,81%	13 620 €	1,07%	8 011 €	21 631 €
CC de Sézanne-Sud Ouest Marnais	8,87%	17 740 €	5,96%	44 686 €	62 426 €
CC des Deux Morin	20,06%	40 120 €	16,51%	123 824 €	163 944 €
CC des Paysages de la Champagne	2,41%	4 820 €	0,00%	0 €	4 820 €
CC du Canton de Charly-sur-Marne	1,35%	2 700 €	0,00%	0 €	2 700 €
CC du Provinois	5,52%	11 040 €	3,93%	29 470 €	40 510 €
CC du Sud Marnais	1,10%	2 200 €	0,00%	0 €	2 200 €
CC Val Briard	0,82%	1 640 €	0,78%	5 843 €	7 483 €
TOTAL	100,00%	200 000,00	100,00%	750 000,00	950 000,00
		30% surface du BV 70% population dans le BV		100% population dans le BV	

Après discussion, les élus du Comité du SMAGE des 2 Morin souhaitent reporter le vote sur le débat d'orientation budgétaire à un prochain comité.

3. Renouvellement de la convention unique du CDG 77 : délibération n°2024-02,

Comme chaque année, le Centre de gestion de Seine et Marne propose aux collectives territoriales d'adhérer à la convention unique pour l'année 2024 relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne.

Il est procédé au vote : soit 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, 20 POUR.

La séance est levée à 20h15

Secrétaire de séance

Michael ROUSSEAU



Le Président SMAGE 2 Morin

Philippe DE VESTELE